

ARGILE DU VELAY

# Le spécialiste de l'argile verte depuis 35 ans

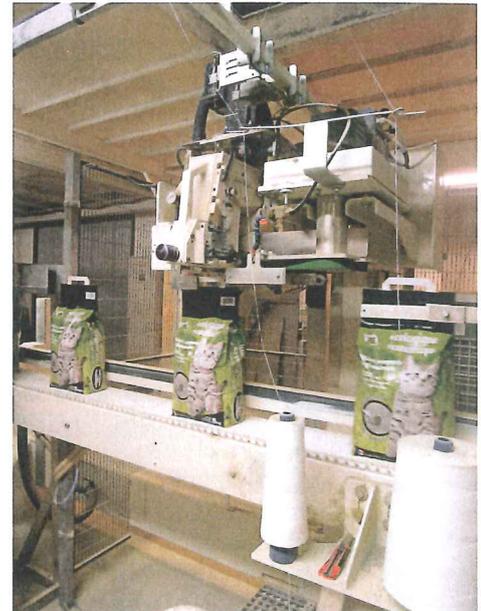
**Fabriquées à base d'argile verte, transformées et conditionnées en France, les litières d'Argile du Velay offrent tous les atouts d'une litière écologique et efficace.**

**E**n 1980, Marc Perrier et Christian Bernard créent la société Socodis, société spécialisée dans le conditionnement et la commercialisation de litières pour chats à base d'argile. Dix ans plus tard, en 1990, la découverte d'un gisement d'argile verte prometteur dans le centre de la France invite les deux hommes à créer l'entreprise Argile du Velay. D'abord conditionneurs de litières, ils nourrissent l'envie grandissante de rester maître de leur activité en exploitant et en transformant eux-mêmes leurs propres matières premières, maîtrisant ainsi le processus de fabrication et de distribution des litières. En 2000, la société investit dans la construction d'une usine de transformation à proximité de la carrière d'argile, à Saint-Paulien (43). Le site industriel comprend un atelier de transformation, de conditionnement et de stockage. Le siège administratif d'Argile

du Velay se situe à Lissieu (69) et regroupe les services commercial, RH et comptabilité. Si les litières pour chats représentent la grande majorité de l'activité d'Argile du Velay, son métier historique, l'exploitation de l'argile verte en Haute-Loire permet également à l'entreprise d'asseoir sa notoriété sur d'autres marchés tels que l'alimentation pour animaux d'élevage (l'argile verte agit en tant que liant et en tant que régulateur intestinal), les produits phytosanitaires, les amendements, les terreaux, le thermalisme et les cosmétiques, à destination de la France et d'une vingtaine de pays. Bénéficiant d'un gisement de 13 hectares en Auvergne et d'un site de production d'une superficie de 4 hectares, l'entreprise extrait et transforme chaque année 120 000 tonnes d'argile verte.

### L'argile verte, de vrais atouts !

100 % françaises, les litières pour chats à base d'argile verte d'Argile du Velay offrent d'autres avantages : un fort pouvoir absorbant, une granulométrie maîtrisée (les grains d'argile sont émiétés et non broyés pour conserver leurs propriétés naturelles), une excellente neutralisation des odeurs, un taux d'humidité de 4-5 % (grâce à un passage des matières premières au four tournant à 300 °C) Non fibreuse, écologique, elle ne colle pas aux pattes du chat, ne contient pas de produit chimique, d'additif ou d'adjuvant, est exempte de poussière, et est régulièrement vérifiée et contrôlée par des laboratoires de certifications externes (Ecocert et Bonnes Pratiques de Fabrication). Pour garantir la qualité de ses produits, l'entreprise réalise également des tests journaliers par référence de litière agglomérante, non-agglomérante, parfumée ou non : pH, granulométrie, absorption, adsorption (odeurs), densité sont passés au



*Les litières sont réalisées de A à Z par Argile du Velay : de l'extraction de l'argile verte en carrière (entreprise propriétaire de la carrière, extraction sous-traitée) au suivi commercial, en passant par la transformation de la matière première, le conditionnement et la livraison du produit fini.*

crible, et les échantillons testés conservés pendant plusieurs mois. Contrôlée semestriellement par les services du ministère du développement durable, l'entreprise a inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie. Ainsi, elle ne cesse d'investir dans des outils de production à basse consommation énergétique, afin de réaliser d'importantes économies d'énergie, d'optimiser les flux, et de réduire son empreinte carbone. Les carrières sont travaillées en cascades, et revégétalisées après exploitation, les eaux pluviales sont désormais récupérées et l'eau exclue de son processus de fabrication, les énergies fossiles et les émissions de CO<sub>2</sub> ont été réduites de 30 %... Autant d'efforts salués par l'Ademe via plusieurs certificats et trophées, ainsi que par les clients qui lui font confiance depuis 35 ans. ■



*Les carrières que détient l'entreprise lui permettront encore d'extraire l'argile verte pendant les 32 années à venir.*